

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Hanna Roza bat Etscher et Naomie Ra'hel bat Sim'ha



Pour l'élévation de l'âme de Yitshak Ben Chímone, Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak, David ben Messaouda, Messaouda bat Guemra, et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de, Jenny Bat Étoile



Résumé de la Paracha

Le troisième livre de la Torah commence par les règles concernant les offrandes que les Bné-Israël étaient censés apporter au Michkan pour expier les fautes qu'ils auraient commises. Ainsi, la Torah décrit les parties précises de l'animal, qui devront être brûlées pour chaque sacrifice, la manière précise de recueillir le sang de la bête, la manière d'en asperger l'autel, le lieu du sacrifice, et l'attribution des restes de l'animal ou de l'aliment offert entre le propriétaire du sacrifice et les Cohanim qui s'occupent de l'office, ainsi que tous les détails annexes à chaque type de sacrifice. Ainsi, la Torah traite du sacrifice Olah (holocauste) devant être offert lorsque la personne transgresse une faute pour laquelle la Torah ne mentionne pas de punition, ou qu'elle n'a pas accompli un commandement positif. Une personne peut également offrir ce type de sacrifice lorsqu'elle a pensé à faire une faute sans l'accomplir concrètement ou si elle souhaite se rapprocher d'Hachem.

Dans le premier chapitre de Vayikra, la Torah dit :

ב / דִּבֶּר אֶל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, וְאָמַרְתָּ אֲלֵהֶם, אָדָם כִּי-יִקְרִיב מִכֶּם קֶרְבָּן, לַיהוָה--מִן-הַבְּהֵמָה, מִן-הַבָּקָר וּמִן-הַצֹּאן, מִקְרִיבוֹ, אֶת-קֶרְבָּנְכֶם:

2/ Parle aux bné-Israël et tu leur diras : « Si un homme d'entre vous veut apporter un sacrifice pour Hachem, de parmi le bétail, du gros bétail ou du petit bétail, vous apporterez votre offrande ».

ג / אִם-עֹלָה קֶרְבָּנוֹ מִן-הַבָּקָר, זָכָר תָּמִים יִקְרִיבנוּ; אֶל-פֶּתַח אֹהֶל מוֹעֵד, יִקְרִיב אֹתוֹ, לְרֹצְנוֹ, לִפְנֵי יְהוָה

3/ Si cette offrande est un holocauste pris dans le gros bétail, il l'offrira mâle, sans défaut. Il le présentera au seuil de la Tente d'assignation, pour être agréable au Seigneur.

ד / וְסָמָךְ יָדוֹ, עַל רֹאשׁ הָעֹלָה; וְנִרְצָה לוֹ, לְכַפֵּר עָלָיו

4/ Il appuiera sa main sur la tête de la victime, et elle sera agréée en sa faveur pour lui obtenir propitiation.

Vient ensuite le sacrifice Min'ha (oblation), qui est purement volontaire. Après cela, la Torah traite du sacrifice Chélamim (offrande de paix) qui témoigne de notre amour pour Hachem. Suite à cela, la Torah parle du sacrifice 'Hatat, qui permet la réparation des fautes commises involontairement. Et enfin, le sacrifice Acham (expiatoire). La Paracha conclut en énumérant les fautes qui entraînent l'obligation pour une personne d'apporter ces sacrifices.

Une question fondamentale se pose quant à la pratique des sacrifices. Une grande partie d'entre eux sert à réparer les fautes commises par le peuple. Chaque personne pouvait donc, à l'époque du Beth-Hamikdash, obtenir la réparation pour ses transgressions, permettant ainsi de maintenir en permanence un lien puissant avec le Maître du monde. La conséquence était donc double : non seulement les gens ne devaient logiquement pas beaucoup s'éloigner de la sainteté, tant ils pouvaient rapidement renouer avec elle, mais plus encore, les fautes étaient finalement assez facilement réparables. Comment comprendre alors que les Bné-Israël se soient finalement tellement pervertis qu'ils aient causé la destruction du Temple et la descente en exil ? Les sacrifices n'ont-ils pas effacé les fautes, leur sainteté ne s'est-elle pas préservée en permanence ?

Cette simple question démontre combien le fonctionnement des sacrifices nous échappe encore malgré les différentes approches sur le sujet. Tentons d'élucider plus en avant le secret de cette Mitsvah.

Le **Rambam**¹ avance une explication des plus déconcertantes concernant les sacrifices réclamés par la Torah. Selon le maître, Hachem n'a autorisé les sacrifices qu'au regard de l'ambiance idolâtre qui régnait dans le monde au moment du don de la Torah et dont les Bné-Israël étaient encore imprégnés à la sortie d'Égypte. En effet, l'habitude est une chose particulièrement difficile à supprimer et l'attraction idolâtre était alors redoutable. S'il fallait subitement retirer de la pratique du peuple ce mécanisme, que le **Rambam** qualifie de « vide de sens », alors le peuple ne serait pas parvenu à vivre cette transition si radicale. C'est pourquoi Hachem a autorisé les sacrifices afin d'orienter une pratique impure vers la sainteté et permettre avec le temps d'effacer les traces de l'idolâtrie de l'esprit des Hommes.

Aussi surprenants qu'ils puissent paraître, nous pouvons trouver un appui à l'approche du **Rambam** dans les propos du Midrach² : « *Rabbi Pin'has, au nom de Rabbi Lévi a présenté la parabole suivante : Il en est comme d'un fils de*

roi dont le cœur s'était enorgueilli et qui s'était habitué à manger de la viande de bêtes mortes et déchirées (interdites par la Torah). Le roi dit alors : Celui-ci mangera constamment à ma table, et de lui-même il se tiendra à l'écart [de ces choses]. De même, puisque les enfants d'Israël étaient passionnément attirés par l'idolâtrie en Égypte et qu'ils offraient leurs sacrifices aux sé'irim (boucs-démons), comme il est écrit³ : Ils n'offriront plus leurs sacrifices aux sé'irim. Or ces sé'irim ne sont autres que des démons, comme il est dit⁴ : Ils sacrifièrent aux démons. Et ces démons sont appelés sé'irim, comme il est dit⁵ : Les sé'irim y danseront.

Ils offraient donc leurs sacrifices sur des autels interdits, et des malheurs s'abattaient sur eux. Le Saint, béni soit-Il, dit alors : Qu'ils apportent désormais leurs sacrifices devant Moi, en tout temps, dans la Tente d'Assignation ; ainsi ils se sépareront de l'idolâtrie et seront sauvés. C'est ce que signifie le verset⁶ : Tout homme, tout homme de la maison d'Israël... ».

Rabbi Yossef 'Haïm⁷ exprime un profond étonnement devant cette approche. Il lui semble difficile d'admettre qu'une Mitsvah aussi fondamentale que celle des sacrifices puisse être comprise uniquement comme un moyen pédagogique destiné à détourner les hommes de l'idolâtrie. Les sacrifices occupent en effet une place centrale dans la structure même du service divin. Ils constituent l'essence de ce que nous appelons la *avoda*, le service du Temple, et ce service est considéré comme l'un des trois piliers sur lesquels repose le monde. Une institution d'une telle importance ne saurait être réduite à une simple concession faite à la faiblesse humaine. De plus, même après la destruction du Temple, les sages ont institué la lecture quotidienne des passages de la Torah relatifs aux sacrifices, afin que cette lecture soit considérée comme équivalente à leur offrande. Si les sacrifices n'avaient été qu'un moyen provisoire pour détourner les hommes des pratiques idolâtres, pourquoi aurait-on maintenu l'obligation de les

3 Vayikra, chapitre 17, verset 7.

4 Dévarim, chapitre 32, verset 17.

5 Yéchayahou, chapitre 13, verset 21.

6 Vayikra, chapitre 17.

7 Imré Binah, 'Helek 'Hokré Lev, chapitre 13.

évoquer par la parole et par l'étude ? Cette continuité semble indiquer que leur signification dépasse largement une simple fonction historique.

À ces difficultés s'ajoutent les objections formulées par le **Ramban**. Celui-ci remarque que l'on trouve déjà des sacrifices bien avant l'apparition de toute idolâtrie organisée. Noa'h, par exemple, offrit des sacrifices immédiatement après être sorti de l'arche, alors qu'il n'existait encore aucune civilisation idolâtre rescapée du déluge. La Torah rapporte d'ailleurs qu'Hachem « a senti l'odeur agréable » de ce sacrifice et déclara alors qu'Il ne détruirait plus la terre comme auparavant. De même, Hével avait offert les premiers-nés de son troupeau et leur graisse, et son offrande fut agréée par Hachem. En sondant le Midrach, nous apprenons même qu'Adam a présenté un sacrifice au Maître du monde. Ces exemples montrent que l'idée de sacrifice est apparue spontanément chez les premiers hommes et qu'elle ne peut donc pas être expliquée uniquement comme une réponse à l'idolâtrie.

Face à ces difficultés, **Rabbi Yossef 'Haïm** développe l'essence profonde des sacrifices. Pour appréhender ses propos dans toute leur profondeur, il nous faut introduire une notion importante inhérente aux Kavanot, aux pensées kabbalistiques qui accompagnent l'accomplissement des Mitsvot. Il faut avoir à l'esprit qu'à de nombreuses reprises, lorsque nous récitons une bénédiction, ou encore lorsque nous prions, en l'occurrence lors du Chéma' ou au moment de la 'Amida, le **Arizal** révèle le besoin de s'infliger mentalement les quatre morts de la Torah. Ce procédé vise un objectif précis. Par cela, nous permettons à une certaine partie de notre âme de rejoindre les sphères supérieures en tant que source activatrice. Les étincelles que nous émettons provoquent une réponse céleste, consistant à faire descendre des flux de vie. Il s'agit des prémices qui conduisent à un zivoug, à une union des dimensions supérieures conduisant à produire des sources spirituelles à destination de notre réalité.

Dans le cadre de la prière ou encore des bénédictions, cette réalisation se cadre exclusivement dans la pensée. Cependant, une

pensée seule n'est pas comparable à une pensée associée à une action. L'activation par un acte physique corrélé à ces intentions kabbalistiques accroît drastiquement l'efficacité et la portée de la manœuvre. Il s'agit là du secret des sacrifices. La personne responsable de la faute est celle qui doit réparer son âme et, de fait, elle doit en détacher la partie endommagée pour la purifier. Pour cela, il faut l'élever dans le ciel et la compléter par les sources divines à même de lui restituer son état d'origine. C'est pourquoi il est nécessaire de s'en défaire par le même procédé qu'évoqué précédemment. Il s'agit d'une intention particulièrement raffinée et complexe dont la pleine efficacité ne peut être atteinte que par l'association d'un acte physique dont la présence amplifie le résultat.

Ainsi, lorsque l'homme offre un sacrifice, il accomplit simultanément deux mouvements : un acte extérieur et une élévation intérieure. Dans sa pensée, il se représente que son propre être est offert à Hachem, comme dans l'acte de réciter le verset du Chema en acceptant intérieurement de donner sa vie pour la sanctification du Nom divin. Le sacrifice devient alors une forme de don total de soi, une transformation de la vie humaine en offrande spirituelle. Il accompagne cette manœuvre par le sacrifice animal afin de corréliser l'acte et la pensée et de démultiplier l'amplitude spirituelle.

Ce processus n'est pas exclusif au fauteur, tant il existe des sacrifices qui ne sont pas liés à la faute. Le système permet alors une amélioration, un accroissement de la spiritualité qui nous habite. Selon cette perspective, les sacrifices des premiers hommes, comme Adam, Noa'h ou les patriarches, prennent tout leur sens. Ils n'étaient pas motivés par l'influence de pratiques idolâtres, mais par une intuition profonde : le désir de se rapprocher de Dieu en Lui offrant leur propre existence. Les peuples idolâtres auraient ensuite imité ces gestes sans en comprendre le sens profond, transformant l'acte spirituel en une simple offrande destinée à leurs divinités. Ainsi, l'idolâtrie ne serait pas l'origine du sacrifice, mais plutôt une déformation d'une pratique sacrée plus ancienne.

L'explication du **Rambam** peut alors être comprise d'une manière plus nuancée. Comme l'affirme **Rabbi Yossef 'Haïm**, un homme d'une telle stature que le **Rambam** ne peut ignorer le secret des sacrifices, c'est pourquoi il ne nierait pas nécessairement le sens mystique et profond des sacrifices. Seulement, il est conscient de la réalité du terrain, et force est de constater que peu d'individus sont assez saints et érudits pour comprendre et atteindre les secrets en question. De fait, pour la majorité du peuple, l'acte de sacrifice consiste en une simple mise à mort animale dans l'objectif d'offrir un « cadeau » au Maître du monde. Au vu de notre propos, nous comprenons qu'en effet, il s'agit d'une pratique vide de sens, comme l'explique le **Rambam**. Dans cette considération, les sacrifices auraient alors dû n'être autorisés qu'aux seuls Talmidé 'Hakhamim et aux cohanim détenteurs de ces secrets. Le reste du peuple aurait dû en être privé, tant sa démarche est identique à celle des idolâtres.

Puisque le peuple était habitué aux sacrifices dans le cadre idolâtre, au vu du temps qu'il a passé en Égypte, il aurait été trop difficile de leur demander un arrêt subit. À ce titre, la Torah a permis que chacun puisse apporter son offrande, transformant ainsi une habitude dangereuse en un acte de service divin authentique.

Une question importante ressort de notre propos. S'il s'agit véritablement d'opérer l'élévation de notre propre âme, pourquoi avoir recours à la mise à mort d'un animal ? En quoi est-ce lié à notre transgression ? Plus encore, pourquoi l'animal serait-il efficace ? La logique de notre développement devrait nous conduire à nous infliger physiquement une forme de souffrance afin de vivre pleinement le processus décrit. Pourquoi l'animal est-il un recours et devrait-il vivre la mort pour nous ?

Pour comprendre, il nous faut revenir sur le sens profond de la nourriture. Nous avons expliqué à plusieurs reprises qu'Adam a eu pour mission de nommer les animaux après sa création. Le **Arizal**⁸ explique l'objectif de cette manœuvre : nommer signifie associer la création visée à sa source céleste. En d'autres termes, au moment où Adam

place un nom sur un animal, il achemine la création à son plus haut niveau d'existence et parfait sa constitution pour la placer dans un état « réparé » et complet. L'animal en question atteint alors une dimension que nous peinons aujourd'hui à envisager, tant l'évolution qu'il entreprend est grande. Le **Arizal** cite l'exemple de l'âne de Rabbi Pin'has Ben Yaïr, capable de savoir à sa simple vue si la téroumah et le ma'asser avaient été prélevés sur les aliments qui lui étaient présentés⁹. L'état atteint par les animaux sur lesquels Adam avait effectué ce Tikoun est supérieur à celui des Hommes vivant après la première faute de l'histoire. L'écart est d'une telle envergure que Rav Zira enseigne¹⁰ : « si les premiers (hommes) étaient des hommes, alors nous sommes des ânes mais pas comme celui de Rabbi Pin'has Ben Yaïr, plutôt comme tous les autres ânes ».

Leur état justifie alors qu'aucune action ne soit utile à leur égard : ils ont atteint leur pleine expression, ce qui explique qu'Adam n'avait pas le droit de consommer la viande, car cela n'entraînait pas d'amélioration de l'état de l'animal. Adam n'avait par contre pas nommé les végétaux ni les minéraux, ce qui justifie que la Torah le lui autorise dès leur apparition. Au travers de l'alimentation, il devient possible d'acheminer les éléments ingérés vers une strate plus raffinée.

Comment ?

Par deux étapes primordiales. Il faut d'une part se souvenir que l'aliment consommé devient ensuite une partie concrète de notre constitution, il devient partie de nous. De fait, lorsque nous agissons, la matière qui le constituait fait partie de l'action que nous accomplissons. Lorsque nous faisons une Mitsvah, elle profite de fait à l'ensemble des constituants qui nous composent, et les aliments ingérés bénéficient eux aussi des flux spirituels qui nous pénètrent, provoquant simultanément leur élévation.

Il y a cependant un prérequis important à cela : le Tikoun de la matière ingérée. Certes, l'incorporation des éléments provoque leur liaison à nos actes, mais si

8 Cha'ar Hamitsvot, Parachat Ekev.

9 Voir traité 'Houline page 7a.

10 Traité Chabbat, page 112b.

elle se fait de façon totale, alors l'impureté constitutive qui les imprègne nous pénètre également. C'est pourquoi nous devons, au moment de la consommation, retirer l'impureté en question afin de ne profiter que des étincelles de lumière dont elle dispose. Pour cela, le **Arizal** révèle le secret de la mastication. Nos sages enseignent¹¹ qu'il existe 32 voies de la « הכמה – 'Hokhma – sagesse ». Nous avons déjà expliqué¹² que la lettre incarnant la « הכמה – 'Hokhma – sagesse » est le ם. Le vecteur d'expression de la sagesse est à l'évidence la bouche, qui la véhicule par la parole. C'est pour cela que cette dernière porte deux séries de dents, portant respectivement 16 dents chacune pour un total de 32, symbolisant les 32 voies en question. Le nombre 16 s'écrit en valeur numérique ״״, que nous disposons sur deux rangées. Comme nous le constatons physiquement, lorsque notre bouche est fermée, les deux rangées de dents se superposent pour devenir une seule couche compacte. Cela traduit l'union des deux ״״ au travers de la lettre ן des deux rangées, qui se collent. Les deux forment alors une sorte de ן épais, sur lequel se greffent le ך supérieur et le deuxième ך inférieur restant des deux séries ״״. De la sorte se forme la lettre :



Lorsque nous ouvrons la bouche, la lettre se scinde de la sorte :



Là se cache le secret du premier mot de la Amida, lorsque nous disons :

אֲדֹנָי שְׁפָתַי תִּפְתָּח וּפִי יגִיד תְּהִלָּתְךָ
*Seigneur, ouvre mes lèvres, et ma bouche
 proclamera Ta louange.*

11 Début du Séfer Hayétsirah.

12 Voir Dvar Torah sur Chémot 5786.

Le mot « אֲדֹנָי - *Séigneur* » est composé de la lettre ם qui vient justement atténuer les trois lettres restantes qui forment le mot « דִּין – *din – rigueur* ». Il s'agit d'ouvrir la lettre ם en deux rangées de 16 dents comme nous l'avons montré et de broyer les forces de rigueur. C'est pourquoi nous demandons l'ouverture de notre bouche afin d'évoquer la louange, symbole de miséricorde.

Nous pouvons appliquer le même principe à l'alimentation au moment où nous mastiquons. La 'Hokhma s'imprègne dans la bouche par le ם et les deux séries de dents, afin de briser la matière et les forces du mal qu'elle contient, libérant ainsi les étincelles de sainteté, afin qu'elles seules s'infiltreront dans notre constitution. Et dès lors peut s'en suivre une nouvelle progression au travers des actes vertueux de la personne.

Au moment où Adam a fauté, il a malheureusement renouvelé la chute spirituelle des animaux. Le Tikoun doit donc reprendre, seulement les forces du mal sont en l'état trop grandes pour qu'Adam, lésé par les conséquences désastreuses de sa faute, puisse à nouveau agir sur eux. C'est pourquoi il faudra attendre jusqu'au Maboul, à l'époque de Noa'h, pour qu'Hachem réduise personnellement les forces du mal et que l'homme se voie autoriser la consommation des animaux cashers, dans l'espoir de réaliser sur eux une réparation.

Seulement le **Arizal** précise que l'ascension produite par la consommation est de loin inférieure à ce qu'Adam était en mesure de faire avant la faute. Plus encore, cette sanctification des étincelles n'est réalisable que par les personnes maîtrisant notre propos, d'où les paroles de nos sages¹³ interdisant idéalement la viande à celui qui n'est pas Talmid 'Hakham. Car dès lors, non seulement la réparation ne se fait pas, mais plus encore, c'est l'homme qui est impacté par les aspects négatifs qu'il n'a pas su retirer, et la dimension humaine descend ensuite vers la dimension ingérée. Il s'agit là du secret justifiant la réincarnation d'une âme dans les mondes animal, végétal ou minéral, 'has véchalom.

Sur cela, le 'Hessed LéAvraham¹⁴ rapporte :

13 Traité Pessa'him, page 49b.

14 'Ein Yaakov, chapitre 27.

« Voici qu'au temps où le Temple existait, toutes choses étaient réparées par ce qui était offert sur l'autel. En effet, l'homme se réparait par la téchouva et par l'aveu au moment du sacrifice ; l'animal était réparé par le secret du sacrifice lui-même ; le végétal par les libations et les offrandes de farine ; et le minéral par le sel, selon le principe : sur chacun de tes sacrifices tu offriras du sel. Cependant, à présent, nous n'avons plus la capacité de les purifier et de les trier d'une manière complète comme le faisait Adam HaRichone, ni comme à l'époque où le Temple existait. »

Deux informations importantes ressortent des propos du maître. D'une part, nous remarquons que la réparation de l'homme se fait principalement par la pensée comme nous l'exprimons plus haut. D'autre part, nous comprenons qu'après la faute d'Adam, l'humain est tellement impacté que ses capacités ne lui permettent plus de réaliser la réparation des animaux, des végétaux et des minéraux. Son alimentation conduit bien à une amélioration, mais elle est négligeable en comparaison de son potentiel initial. C'est là qu'interviennent les sacrifices qui proposent de se substituer à l'homme défaillant. Le but des sacrifices ne concerne pas directement l'homme lui-même mais plutôt l'animal, les minéraux et les végétaux eux-mêmes, car eux sont la cible de la manœuvre. C'est la raison pour laquelle les sacrifices existent en dehors des fautes humaines ; ils sont même quotidiens et interviennent à plusieurs occasions de façon indépendante du peuple.

Puisque ce système existe, alors l'homme en profite pour synchroniser sa Téchouva à un sacrifice grâce un cadeau extraordinaire qu'Hachem nous a fait, comme nous allons le voir.

Le troisième verset que nous avons cité interpelle tous les commentateurs. Le texte décrit le moment où la personne offrant le sacrifice appuie ses mains sur la tête de l'animal. C'est d'ailleurs à cet instant qu'un fauteur doit procéder à sa Téchouva. Ce processus se fait par les deux mains et pourtant le texte écrit le mot « יָדוֹ - *yado* - sa main » au singulier. Beaucoup d'explications sont apportées, tentons d'en présenter une novatrice.

Les sages enseignent¹⁵ que chaque fois que la Torah emploie le mot « יָד - la main » sans aucune autre précision, elle évoque la main gauche. En d'autres termes, l'insinuation de notre verset vise la main gauche et cela constitue une information précieuse que nous révèle la naissance de Yaakov et de son frère jumeau Essav¹⁶ :

וַיִּמְלְאוּ יָמֶיהָ, לְלֵדָת; וַהֲנִיחַ תּוֹמִים, בְּבִטְנָהּ

L'époque de sa délivrance arrivée, il se trouva qu'elle portait des jumeaux.

Sur cela, le **Yisma'h Moshé**¹⁷ apporte un commentaire d'**Abarbanel**. Le mot en gras présente une anomalie et devrait être écrit « תּוֹמִים - *Téomim* - jumeaux ». Cette erreur volontaire de la Torah vient nous apprendre la particularité des deux enfants : ils sont « intégrales » (comme l'insinue le mot « תּוֹמִים - *Tomim* ») dans leur cheminement. L'un est complètement bon et l'autre complètement mauvais.

Le **Yisma'h Moshé** réfléchit alors au libre arbitre des deux futurs personnages. Si les deux ne disposent que d'une facette, alors ils n'ont pas le choix d'action et de facto Yaakov sera naturellement bon tandis qu'Essav sera contraint à la faute. C'est justement pourquoi il apporte une remarque importante basée sur le verset suivant¹⁸ :

וַאֲחֵרֵי-כֵן יָצָא אָחִיו, וַיְדוֹ אֶחָזֶת בְּעֵקֶב עֵשָׂו, וַיִּקְרָא שְׁמוֹ, יַעֲקֹב; וַיִּצְחָק בֶּן-שָׁשִׁים שָׁנָה, בְּלֵדָת אִתָּם

Ensuite naquit son frère tenant de la main le talon d'Essav et on le nomma Yaakov. Yitshak avait soixante ans lors de leur naissance.

Ce contact entre la main de Yaakov et le talon d'Essav n'est pas qu'un symbole. Il s'agit d'une confrontation au sens propre du terme et lors de l'affrontement des deux jeunes nourrissons, les forces du bien et du mal se sont opposées. Cela a pour conséquence une atteinte mutuelle : Essav a transmis du mal dans le bras de Yaakov, tandis que ce dernier a inséminé des forces

15 Traité Ména'hot, pages 36b et 37a.

16 Béréchit, chapitre 25, verset 24.

17 Sur Béréchit, chapitre 25, verset 22.

18 Béréchit, chapitre 25, verset 26.

positives dans le talon de son grand-frère. Cet échange permet à chacun des deux hommes de disposer d'un libre arbitre en ce sens où le bien et le mal seront confondus.

Le maître précise à juste titre qu'il s'agit là de la raison des signes de cacherout présents chez le cochon. En effet, la Torah réclame deux particularités pour qu'un animal soit cachère : il doit ruminer et avoir les sabots fendus. L'immense majorité des animaux se classe en deux catégories : ceux qui ont les deux critères et ceux qui n'en ont aucun. Il existe cependant quatre espèces présentant un seul des deux signes : il s'agit du chameau, du chafane (nous ne savons pas de quel animal il s'agit), de la gerboise et du cochon. Les trois premiers ruminent mais n'ont pas les sabots fendus, tandis que le cochon est unique : il dispose de sabots fendus mais ne rumine pas.

Nos sages corrèlent ces quatre espèces aux quatre exils et justement celui d'Edom affilié à Essav est relié au cochon. Il est alors normal de trouver qu'à l'image d'Essav ayant reçu de la sainteté au talon par son frère Yaakov, le cochon qui le symbolise dispose d'un signe de pureté au niveau de la patte.

Comment se manifeste cet impact respectif chez les deux frères ?

Commençons par Yaakov. La guémara que nous avons citée plus haut nous précisait que l'emploi du mot « יד – *yad* – la main » sans aucune précision faisait référence à la main gauche. Lorsque la Torah parle de la main droite elle le précise clairement comme le démontre la suite de cette même guémara. Cela amène alors le **Kovets Péérot**¹⁹ à comprendre que la main par laquelle Yaakov saisit le talon d'Essav pour recevoir une dose d'impureté de sa part n'est autre que la main gauche. C'est en ce sens que la Torah parle de celle-ci comme étant la main faible. Il s'agit de caractériser la raison de cette faiblesse : elle est impactée par une charge négative issue d'Essav. Comme tout défaut, il convient de le réparer et c'est précisément sur cela qu'intervient le téfiline du bras devant être placé sur la main affaiblie. Le

Arizal²⁰ explique par ailleurs le besoin de faire sept tours avec la lanière sur le bras en rapport avec les sept fois où Yaakov s'est prosterné lors de sa rencontre avec Essav afin de soumettre les forces du mal. Dans la même suite d'idée, le **Zohar**²¹ révèle que les téfilines sont le moyen de « ligoter » le mauvais penchant afin de l'assujettir au bon penchant.

La main gauche est donc porteuse des sources négatives qui parviennent à entrer en nous. Au moment du sacrifice, c'est donc par elle que transitent les forces dont nous parlons pour être évacuées.

Le **Yisma'h Moshé**²² révèle que la raison pour laquelle le sacrifice d'un animal fonctionne pour l'homme provient de l'évènement de la 'Akédât Yitshak. En effet, à cet instant, Yitshak est échangé contre un bélier et les sages soulignent que le sacrifice de ce dernier est compté comme celui d'Yitshak lui-même.

La raison de cette validation est concrète, tant nous avons expliqué que, à la naissance, Yitshak disposait d'une âme féminine qui a été échangée par une âme masculine au moment de la 'Akéda. Les sages révèlent précisément que l'âme féminine d'Yitshak a intégré le bélier et a de fait été réellement sacrifiée. En récompense de la démarche d'Avraham et Yitshak, le Maître du monde a validé ce procédé pour tous les sacrifices. Il est donc dorénavant possible de transférer une partie de notre âme à l'animal qui sera sacrifié, pour qu'au sens propre le sacrifice s'applique à nous.

Ainsi, la personne ayant fauté doit normalement élever mentalement sa propre néchama comme nous l'avons évoqué. Cependant, l'association de cette pensée à un acte permet de renforcer le processus. C'est pourquoi, puisque le sacrifice animal est un système d'élévation de l'animal, la Torah propose à l'homme de glisser une partie de son âme, celle endommagée par la faute, dans l'animal, afin que la pensée s'associe à l'action, et qu'au sens propre, nous élevions notre âme en sacrifice. Comme nous l'avons souligné,

²⁰ 'Ets 'Haïm, cha'ar noune.

²¹ Parachat Ki Tétsé.

²² Parachat Kora'h, chapitre 14, verset 3.

l'élévation d'une partie de notre âme permet en conséquence la descente d'une source de lumière. À l'image d'Yitshak recevant, suite au sacrifice, une nouvelle néchama, nous obtenons également une source renforcée venue compenser la perte liée à notre faute.

Nous pouvons maintenant répondre à la question que nous avons laissée en suspens sur l'efficacité des sacrifices, qui aurait dû nous préserver de la destruction du Beth-Hamikdach. Comme l'expliquait **Rabbi Yossef 'Haïm** sur les propos du **Rambam** : seuls ceux associant toutes ces pensées à leur sacrifice lui conféraient l'aspect authentique et véritable de la Mitsvah. Il en va d'ailleurs de même pour la consommation, comme le soulignait le **Arizal**, où seuls les érudits parviennent à accomplir la sanctification attendue. De fait, pour le reste de la population, l'acte de sacrifier était restreint aux propos initiaux du **Rambam** et n'avait pour fonction que d'écarter l'idolâtrie, tant la personne n'était pas à la hauteur du projet. L'aspect réparateur n'était donc pas pleinement activé, ce qui explique la triste suite des événements.

soirée à commenter la sortie d'Égypte. Les sages insistent pour noter que le mot « פסח – *Pessa'h* » doit se comprendre « פה פה – *Pé Sa'h - la bouche qui parle* ». Là encore, il nous est offert de faire rayonner la 'Hokhma au travers de l'ouverture de la bouche, afin d'aboutir à la louange divine. De la sorte, nous broyons les forces du mal de l'Égypte dont nous portons encore les traces, afin de sortir de l'exil qui se prolonge jusqu'à aujourd'hui. C'est là le sens profond du récit de la soirée, qui ne consiste pas à raconter mais à s'imprégner de la libération pour l'appliquer à nous-mêmes et enfin quitter l'exil pour connaître le goût de la liberté, *amen véamen*.

Chabbat chalom.

Cela nous permet de conclure sur l'importance de l'événement de Pessa'h, où nous passerons la

ים של תורה Yam Chel TORAH

Conférence, Édition & Diffusion de Torah aux Francophones

Yamcheltorah c'est près de 300 vidéos en ligne et d'articles de Torah diffusés chaque semaine sur internet, 5 livres sur la Paracha déjà parus et distribués gratuitement en France et en Israël, une Hagada commentée et illustrée accessible à tous, un podcast quotidien d'halakha, des conférences toutes les semaines, et l'espoir de multiplier encore les projets avec une étude sur les prophètes ainsi que de nombreuses autres éditions d'ouvrages gratuits à prévoir...

Dynamisez votre table de Chabat

avec

la Collection TOME 1



Berechit



Chémot



Vayikra



Bamidbar



Dévarim

Téléchargez notre Application

disponible sur
iphone & android



Yam Chel Torah

Retrouvez les Chiourim

sur
Youtube / Facebook

& Yamcheltorah.fr



Flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone pour faire un don. Merci!!

**DEVENEZ
PARTENAIRES**

SOUTENEZ L'ASSOCIATION

EN ENVOYANT UN DON EN LIGNE

Offrez le prochain chiour léeloui Nichmat, ou pour une Brakha en nous contactant à yamcheltorah@gmail.com